

Entité

SIRET

Activité de l'entreprise

Adresse

Nom du dirigeant

Tél

E-mail

Référent de l'entreprise pour le Réseau

Nombre personnes à préciser	Personnes	Cotisation annuelle
	Entreprise 1 personne	150 €
	De 2 à 9 personnes	250 €
	De 10 à 49 personnes	500 €
	De 50 à 199 personnes	620 €
	Plus de 200 personnes	1 500 €

Règlement de la cotisation annuelle (du 1/01 au 31/12/2022)

L'adhésion implique le règlement d'une cotisation définie selon la grille ci-dessus.

Ce paiement peut être effectué par chèque à l'ordre de « Coudekerque-Entreprendre » ou par virement – à privilégier IBAN FR76 3007 6042 1612 1398 0020 038 BIC NORDFRPP

**Merci de bien vouloir nous retourner le présent bulletin complété à
f.vandamme@littoralhautsdefrance.cci.fr**

ou

**Coudekerque-Entreprendre
CREANOR, 2 route de Bergues CS40073 59412 COUDEKERQUE-BRANCHE CEDEX**

Paiement par virement

Paiement par chèque

Une facture vous sera envoyée dès réception de votre règlement, de ce bulletin et de la charte complétés

Les données communiquées dans le cadre de ce formulaire seront exclusivement utilisées aux fins de traitement de votre demande et utilisées par la communication du club Coudekerque-Entreprendre et des clubs du réseau CECO. Selon la loi Informatique et Libertés de 1978 et le Règlement européen du 25 Mai 2018, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification et de suppression de ces données, auprès du responsable du traitement, joignable par email à f.vandamme@littoralhautsdefrance.cci.fr Sauf exercice de vos droits de suppression, ces données seront conservées pour une durée de 3 ans maximum.